

# DESJARDINS DOIT ORGANISER UN CONCOURS

Le presbytère de Saint-Gabriel-de-Brandon pourrait être démolé pour faire place à la Caisse populaire Desjardins locale. Cette situation pose la question de la transformation du noyau institutionnel des villages, et des responsabilités architecturales des Caisses Desjardins, omniprésentes au Québec en lien avec leur statut institutionnel particulier. Les presbytères forment, avec l'église, l'école, l'hôtel de ville et les espaces publics centraux, le noyau institutionnel des paroisses. Ces bâtiments, souvent regroupés, se détachent du milieu bâti par leur taille, leur architecture et leur implantation. Ils se dressent sur un site souvent remarquable et définissent en trois dimensions des espaces publics marquants. Voilà une qualité majeure et durable de la forme cohérente des villages. La silhouette villageoise typique ainsi formée est le résultat d'une règle traditionnelle d'urbanisme qui établit une dualité claire, une relation hiérarchique entre la masse homogène du tissu voué à l'habitation et aux services, et le groupe d'édifices et espaces monumentaux qui forme un noyau significatif collectivement.

Comme il devient souvent nécessaire de modifier l'usage de ces monuments, on doit privilégier les activités d'intérêt public plutôt que privé pour justifier la monumentalité des édifices et des espaces. Une Caisse populaire, établissement à la fois institutionnel et commercial, peut éventuellement profiter d'un emplacement urbanistique privilégié grâce à la signification collective de sa mission. Ne représente-t-elle pas l'économie locale, moteur financier de survie et de développement? N'est-elle pas, à sa façon, une maison du peuple entre les mains de la collectivité locale? Si tel est le cas, sa vocation privilégiée s'accompagne de lourdes responsabilités sur le plan de l'architecture, de l'espace urbain, de la mémoire identitaire et du sens de l'agglomération où elle s'implante. À Saint-Gabriel-de-Brandon, quelques choix s'offrent à elle, dont deux sur ce site institutionnel : recycler le presbytère ou le recycler et l'agrandir (si l'espace le permet). Un troisième choix, ailleurs dans la ville : construire à neuf.

La démolition d'un bon bâtiment aussi significatif collectivement qu'un presbytère serait un geste



Le presbytère de Saint-Gabriel de Brandon  
Photo : Pierre Morisset

odieux, indigne du Mouvement Desjardins, un geste qu'aucun gouvernement élu n'oserait poser. Si Desjardins n'entend pas l'alarme qui signale la dégradation rapide du milieu bâti québécois par la disparition de bâtiments identitaires et l'apparition d'édifices désincarnés, il admet que son statut institutionnel privilégié repose sur une illusion et qu'il ne mérite pas l'estime particulière du peuple québécois. Entre la continuité et le changement qui sont deux composants contraires, mais nécessaires, de l'urbanisme et de la nature, le changement a la partie trop belle dans l'instabilité culturelle d'aujourd'hui, alors que la continuité cède de toutes parts. Toute intervention architecturale doit consolider la cohérence du paysage dans lequel elle s'inscrit, et réaffirmer à la fois les valeurs identitaires des lieux et l'esprit particulier du temps présent. Une bonne occasion d'y parvenir est de recycler les bons bâtiments existants au lieu de les remplacer, d'autant plus que le recyclage est écologique, que les citoyens vivent ces démolitions comme des déchirures, et qu'une occasion idéale de mettre en valeur un bâtiment identitaire menacé est autrement gaspillée. Ces trois options, recycler, agrandir ou construire (ailleurs), sont délicates et imposent à Desjardins l'organisation d'un concours d'architecture de l'OAQ, ou l'engagement d'une firme capable de virtuosité et d'un sens aigu de la continuité architecturale et ayant démontré ces qualités

antérieurement par voie de concours. Notons que l'option du mimétisme passiste et mensonger n'en est pas une.

Dès les années 1960, Desjardins a voulu s'identifier à la modernité architecturale en imposant parfois un futurisme détaché. Courageuse, cette politique architecturale fut pourtant un échec. L'architecture moderne naissante n'avait pas pris conscience des impératifs de la continuité architecturale et urbaine. Aujourd'hui, l'architecture souhaite consolider la cohérence architecturale et urbanistique locale et respecter, dans la modernité, les valeurs identitaires héritées. N'est-il pas frappant de voir que la mission de l'architecture rejoint tout à coup celle des Caisses populaires fortement identitaires localement, enracinées dans les traditions, déployées sur l'avenir, et justifiées de tenir une place prépondérante dans le quartier ou le village? N'y a-t-il pas là l'embryon d'une politique architecturale nationale appropriée pour Desjardins? Les œuvres d'art atteignant l'universel sont d'abord locales, et la rencontre de l'innovation et de la continuité forme la plus belle des synthèses dans les mains des meilleurs professionnels.

Pierre Morisset, architecte retraité,  
professeur honoraire, Faculté d'aménagement,  
Université de Montréal  
Lanoraie, 14 juin 2010